

Technicien chaudière PEB L

Obtenez votre Certificat d'aptitude « Technicien chaudière PEB L » pour Bruxelles et la Région Wallonne



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie!



Cette formation est complémentaire aux "Techniciens chaudières PEB GI".

Obtenez une attestation de réussite, demandez un agrément auprès des Régions francophones (Bruxelles + Wallonie) et réalisez le contrôle périodique des chaudières à combustibles liquides (L) à Bruxelles et en Wallonie.

PROGRAMME:

PARTIE TECHNIQUE: 48h00 (spécifique L)

Technologie des chaudières

Réalisation pratique d'un contrôle périodique PEB

Compléter une attestation de contrôle périodique (papier & logiciel)

EXAMEN: 8h00

Important : aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen.

En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix d'un examen Technicien chaudière PEB L, seul, sera de 125€ (aussi bien en 1ère, qu'en 2ème session).

SYLLABUS:

Le syllabus est distribué à chaque participant, par mail, au début du 1er cours. Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail de ce dernier soit correcte lors de l'inscription.

objectif

Obtenir votre certificat de "Technicien chaudière PEB L" pour que vous puissiez demander un n° d'agrément et réaliser le réglage et le contrôle périodique PEB de chaudières à combustible liquide.

Détails sur la formation:

Public cible

Technicien chaudière PEB GI.

PRÉREOUIS:

Avoir suivi les cours de la formation "Technicien chaudière PEB GI" dans un centre agréé et disposer d'un certificat de réussite **VALIDE**.



DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat "Technicien chaudière PEB L" pour la Région de Bruxelles-Capitale et pour la Région wallonne.

Prix: 1250 €

Durée: 56h00

Dates:

1 seul module par an!

• 06/01 - 14/01 - 19/01 - 21/01 - 26/01 -

29/01 et 30/01/2026

Horaire: de 8h30 à 17h00

Lieu: efp - 292b rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 7 - Max. 10

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir suivi et réussi au préalable la formation Technicien chaudière PEB GI
- Avoir un agrément GI valide au jour de l'examen

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à <u>fc@efp.be</u> pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?